

N° 10

jeudi le 28 février 21  
à 8

Citoyen Ministre

D'après la demande que vous avez fait aux bureaux  
de la cinquième division pour que l'on vous mette  
sous les yeux le rapport sur l'organisation de  
l'École des arts à Rome, j'ai pu croire que  
le Citoyen par qui on se sera occupé de  
l'accomplir ~~vous~~ <sup>vous</sup> aimant les arts, et surtout  
connaissant le bien qui doit résulter de leur  
culture, et notamment de leur prospérité pour  
toutes les branches de l'industrie Nationale.  
Je vous prie de nouveau Citoyen Ministre de  
me procurer le plus tôt possible les moyens  
indispensables pour exécuter les vues bienfaitantes du gouvernement  
pour le progrès des arts. Je ne crois pas avoir  
besoin pour vous y déterminer, de vous  
rappeler, et de vous prévenir le danger qui est  
courant, ni tout ce qu'il est nécessaire par  
l'absence d'interruption d'étude sérieuse et  
suivie, j'aime mieux vous dire Citoyen Ministre  
que je suis convaincu que le rétablissement de  
notre École dans la forme que le rapport

Vous fera connaître joint au besoin et à l'effet  
de le perfectionner d'un grand nombre de Elèves,  
separera en gros de tout tout ce que les circonstances  
nous ont fait perdre dans cette partie importante  
de l'Instruction Nationale.

parmi les Elèves Italiens pour aller à Rome  
plusieurs sont occupés à terminer soit des  
Statues, soit des Tableaux, qu'ils laisseront à Paris  
et qui serviront à leur retour pour mesurer par  
comparaison les degrés de perfection qu'ils auront  
acquis en Italie, cette conduite a été bien et honorable  
je me suis étoimé Ministre à vous en rendre  
compte, depuis environ deux ans et demi que je  
suis en activité de ma place, pour autant qu'il  
est possible de l'être à Paris, je n'ai été d'elles  
encourager, et d'exciter leur emulation, l'Esprit  
que je leur ai donné d'un prochain départ pour  
l'Italie, par l'institut que vous avez témoigné grande  
à leur sort a mis le comble à leur ardeur

Tout et Respect  
J.

N° 11 le 30 floréal an 6 22  
au Citoyen La Revellin le grand membre de Direction exécutif  
Citoyen Directeur

L'intérêt que vous avez constamment pris aux arts et aux lettres  
m'est un sûr garant que vous voudrez bien dans le moment actuel  
leur accorder votre protection officielle, par un accueil favorable  
au rapport que le ministre de l'intérieur doit incessamment  
mettre sous les yeux du Directoire exécutif sur l'organisation  
de l'École des arts à Rome.

nous touchons malheureusement à la fin de la sixième  
année de la destination de cet établissement, depuis une  
étude sérieuse pour le progrès ou le maintien des genres  
de l'histoire, le seul capable de former l'esprit public, par  
la représentation des exemples de vertus et de patriotisme,  
à suivre, nos monuments d'architecture peu à peu  
s'éloigneront de la gravité du style qui convient à chacun  
suivant la destination, le goût moral que, et ardent que  
l'indifférence, et viendra se joindre aux belles formes  
dont les grecs nous ont laissés les modèles et nous ont  
les usages, fondés sur les principes de l'enseignement,  
les nouveautés commenceront par leur égarer même  
de plain à l'ignorance, et finiront par corrompre le  
goût d'un art qui par la nature de ses productions  
transmet plus que tout autre à la postérité, l'image  
de la puissance, de la splendeur, des mœurs, du  
commerce, et du goût d'une grande nation.  
quel moyen plus sûr pour nous garantir d'un tel

malheur que l'Etude des monumentt de l'ancienne Rome,  
 la grecq, & italies entiers n'en ont pas conservés un nombre  
 aussi considerable, & aussi variés, qu'il ne s'en trouve  
 encore aujourd'hui dans l'Esclante de Rome moderne  
 et sans parler de milliers de statues antiques qui de jour en  
 jour se multiplient par les nouvelles decouvertes, & que d'exemple  
 a l'ivree que de lecons a puiser, pour les peintres et sculpteurs  
 dans les productions des grands hommes qui ont ci j amais  
 illustre le quinzieme, et seizieme siecle, et qui dans Rome  
 seul ont laissé ce témoignage incustable de leur  
 Superiorité de merite sur tout ceux qui se sont lancés dans la  
 Carriere des arts.

Si l'on m'eût permis de vous entretenir de moi je vous prierais  
 Citoyens Directeurs, de prendre en considération la situation  
 penible ou je me trouve, depuis quinze mois l'on n'a cessé de me  
 annoncer mon prochain depart, de là cette alternative qui  
 a constamment mis obstacle à ce que j'entrepreneusse des travaux  
 qui eussent été difficile de me faire suivre en quittant la France  
 pour me rendre à mon poste, & ministres de l'interieur n'ayant  
 fait toucher les fonds pour mon voyage j'ai fait toutes les  
 dépenses indispensible pour m'y preparer, parties de mes affaires  
 sont expédiées, j'allais me mettre en route moi même quand nous  
 apprimus que l'ambassadeur <sup>de la Republique</sup> ~~françois~~ avait été lui même  
 obligé de quitter Rome.

maintenant que le gouvernement françois donne des lois  
 à Rome rendue à la raison, et que rien ne semble désormais  
 mettre obstacle à ce que notre jeune eteille reprendre les  
 Etudes sous le Ciel favorable aux arts, d'aigner Citoyens  
 Directeurs, vous occuper un instant de leur bonheur, si je  
 suis dans ce moment leur organe, dans tout ce temps je  
 serai le garant de leur Reconnaissance.

Salut et respect  
 J.